

CARNETS

23

AUTOMNE 2010

fneeq 
Fédération nationale
des enseignantes et
des enseignants
du Québec

DANS CE NUMÉRO

**Dans les cégeps : Une nouvelle convention collective
pour les enseignantes et les enseignants**

**Des objectifs communs de négociation et nouveaux
syndicats pour le regroupement privé**

Regroupement université :

reddition de comptes, vous dites ?

Vivement une Charte de la laïcité

**Haïti : une mobilisation tenace contre une catastrophe
qui n'en finit plus • Sommet syndical**

Pour une meilleure justice sociale

IX COCAL • Vers une stratégie

unifiée en Amérique du Nord

**Vers le Sommet populaire québécois
contre la guerre et le militarisme**

**Une conférence trinationale pour la défense
de l'école publique**

**Une taxe mondiale pour financer
les biens publics mondiaux**

Le partage des richesses



PHOTO: NATHIB

Il y a quelque chose d'un peu indécent à entendre, ou à lire sous la plume de certains éditorialistes, qu'il y a urgence au Québec à « produire davantage de richesses ». Soit, il faut bien créer des emplois, nous ne sommes pas contre le développement durable et la croissance a ses vertus. Mais nous sommes l'une des sociétés les plus riches de la planète. Notre première préoccupation devrait-elle être de le devenir encore davantage, ou plutôt de revoir la manière avec laquelle nous partageons ce que nous avons ?

À quelle aune pourrait-on mesurer la qualité du degré de civilisation d'une société, toutes périodes historiques confondues ? Si j'avais un seul critère à retenir, ce serait celui de l'écart de richesse, au sein de cette société, entre les plus démunis et les mieux nantis. Voilà un indice mesurable, dont la valeur reflète directement la capacité d'une société à faire profiter au mieux, par l'ensemble de ses membres qui la composent, les richesses qu'elle produit.

La recherche d'un meilleur partage des richesses est certainement le dénominateur commun des actions de groupes sociaux, communautaires et syndicaux. Conjuguée au présent, dans le cadre d'une société du savoir, cette recherche interpelle directement l'éducation en général et l'enseignement supérieur en particulier. Une société qui veut être équitable ne peut pas faire l'économie d'un accès universel à la formation et au savoir.

Voilà ce que devrait être la préoccupation centrale de la réflexion annoncée par le gouvernement sur les universités et nous sommes convaincus que c'est sous cet angle qu'il faut aussi aborder la question des droits de scolarité.

Parce que l'existence et la hauteur de ces derniers participent nécessairement à une forme de ségrégation sociale. On a beau évoquer, en cas de hausse des droits, une augmentation parallèle de l'aide aux étudiantes et aux étudiants les plus démunis, aucun système supplétif ne pourra égaler ce pouvoir de brassage social que génère la gratuité scolaire en enseignement supérieur. De plus, à vouloir se donner bonne conscience par une aide moins parcimonieuse aux plus démunis, on crée une drôle de logique : pourquoi ces derniers devraient-ils, eux, mériter l'accès aux études supérieures sans obstacle financier ?

La plupart des arguments qui circulent en faveur d'un dégel des droits reposent sur la logique de l'utilisateur-payeur et, en cela, font appel à la logique de la tarification, par opposition à celle de la fiscalité progressive. Parce que les riches ont actuellement, à peu de frais, accès à l'université, on clame que des droits peu élevés leur profitent davantage, eux qui pourraient payer plus. Drôle de logique !

Nos syndicats ont toujours considéré la question de la gratuité scolaire comme centrale. Malgré leur format très réduit et la facture très orientée de l'ensemble, la FNEEQ entend participer activement au forum sur les universités mis en place par la ministre Beauchamp. L'avenir des universités québécoises est un pan important du projet de société que nous portons et les droits de scolarité, à cet égard, constituent beaucoup plus qu'un simple débat périphérique.

Jean Trudelle, Président

- 3 Les enseignantes et les enseignants de cégep : une nouvelle convention**
- 5 Regroupement privé : Des objectifs communs de négociation**
- 6 Trois nouveaux syndicats**
- 7 Regroupement université : Reddition de comptes, vous dites ?**
- 9 Vivement une Charte de la laïcité**
- 10 Haïti : une mobilisation tenace contre une catastrophe qui n'en finit plus - Sommet syndical**
- 13 Pour une meilleure justice sociale**
- 15 IX COCAL - vers une stratégie unifiée en Amérique du Nord**
- 16 Vers le Sommet populaire québécois contre la guerre et le militarisme**
- 18 Conférence trinationale pour la défense de l'école publique : Mission accomplie !**
- 19 Une taxe mondiale pour financer les biens publics mondiaux**
Fneeqqueries

CARNETS est une publication de la Fédération des enseignantes et des enseignants du Québec. La FNEEQ-CSN représente près de 27 000 membres dans les cégeps, les établissements privés et les universités. Au Québec, elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur.

FNEEQ-CSN

1601, av. De Lorimier, Montréal (QC) H2K 4M5
Tél. : 514 598-2241 – Téléc. : 514 598-2190
fneeq.reception@csn.qc.ca – www.fneeq.qc.ca

Rédactrice en chef : Micheline Thibodeau
Coordination et rédaction : France Désautniers
Révision : Ariane Bilodeau
Collaborations : Pierre Beaudet, Marie Blais, Louis Hallé, Odette Lefrançois, Yves de Repentigny, Caroline Senneville, Claire Tremblay, Jean Trudelle
Photo de la couverture : iStockphoto
Graphisme : Brunel Design
Impression : Quadriscan
Tirage : 6 000 exemplaires

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque et Archives du Canada.
ISBN-13 978-2-923606-18-7
Cette publication est imprimée sur du papier fait de fibres recyclées. **Notre forêt nous tient à cœur.**

Nouvelle convention collective

En septembre dernier, les membres des syndicats du regroupement cégep, consultés en assemblée générale, ont accepté les ententes de principe des tables sectorielle et centrale, donnant ainsi à leurs représentantes et à leurs représentants le mandat de signer la convention collective.



PHOTO : MICHEL GIBRUX

Micheline Thibodeau

Vice-présidente de la FNEEQ



PHOTO : NATHIE

Yves de Repentigny

Délégué à la coordination du regroupement cégep

Une courte rétrospective

Au printemps 2009, en pleine crise financière, le regroupement cégep s'inscrivait dans le cadre stratégique de négociation élaboré de manière conjointe par les organisations composant le Front commun, qui, fait historique, comptait 475 000 personnes. Ce que les syndiqué-es des secteurs public et parapublic ont proposé au gouvernement était une négociation rapide devant se terminer avant l'été 2010. Pour y arriver, chaque partie s'engageait à formuler des demandes ciblées.



PHOTO : BRUCE TOOMBS

Le 30 octobre 2009, nous avons déposé notre cahier de demandes sectorielles au Comité patronal de négociation des collègues (CPNC) et le Front commun déposait les demandes de la table centrale au Conseil du trésor. Le CPNC nous a répondu le 17 décembre 2009 et nous avons conclu une entente le 13 juin 2010. Le Conseil du trésor, pour les demandes de la table centrale, nous a répondu le 30 novembre 2009 et nous avons accepté l'entente de principe le 24 juin 2010. On peut donc parler d'une négociation somme toute rapide.

L'entente de la table sectorielle

La négociation de la table sectorielle porte sur les conditions de travail propres à chaque catégorie d'emploi et exclut les salaires, le régime de retraite ainsi que les droits parentaux. Sans faire une liste exhaustive des éléments de l'entente, il est important de noter que celle-ci comprend

403 nouvelles ou nouveaux enseignants (calculés en équivalents temps complet ou ETC) dans le réseau, essentiellement pour les tâches d'enseignement. De plus, ces ajouts sont créateurs de postes, augmentant de façon importante le nombre de professeurs permanents. Par ailleurs, de nouvelles ressources ont aussi été consenties pour la coordination de département, ce qui représente environ trente nouveaux postes. Nous avons également obtenu une progression accélérée dans les quatre premiers échelons de la structure de rémunération, ce qui constitue des gains financiers importants et atténue le problème des salaires très faibles en début de carrière. En outre, des comités seront mis en place afin de trouver des solutions à un certain nombre de problèmes importants que nous avons soulevés, mais qui se prêtaient mal à des discussions dans le contexte d'un processus de négociation rapide. Mentionnons, entre



PHOTO : FRANCE DESAULNIERS

autres choses, les difficultés relatives à l'enseignement clinique en soins infirmiers, aux stages dans les techniques lourdes de la santé de même qu'aux conditions de travail et de salaire des enseignantes et des enseignants chargés de cours à la formation continue. En contrepartie, nous avons accepté d'inscrire dans la convention collective plusieurs tâches effectuées par les coordonnatrices et les coordonnateurs de département.

Notre principal objectif était un ajout substantiel de postes dédiés aux activités d'enseignement; en ce sens, nous avons atteint notre but, quoique pas à la hauteur souhaitée. Ces nouvelles ressources permettront néanmoins de rétablir une équité quant à la tâche entre les enseignantes et les enseignants du réseau collégial, qu'elles ou qu'ils soient des secteurs technique, préuniversitaire ou de la formation générale ou encore dans des programmes à faible effectif. De ce point de vue, le réseau collégial sort renforcé des pourparlers.

Le règlement de la table centrale

La négociation de la table centrale porte surtout sur les salaires, le régime de retraite et les droits parentaux. L'entente de principe concerne cette fois toutes et tous les employés des secteurs public et parapublic, peu importe les fonctions occupées.

Concernant les droits parentaux, une mise à jour des conventions s'avérait nécessaire à la suite de plusieurs modifications aux différents textes législatifs s'y rapportant, en ce qui a trait au régime de retraite, presque toutes nos demandes

de service, ce qui permet de combattre les pénuries de personnel, et, enfin, l'introduction d'une formule d'indexation pour les années 1982 à 1999, indexation qui fut éliminée par le décret de 1982.

Finalement, l'entente de principe relative aux salaires s'avère assez éloignée de nos attentes. Toutes et tous auraient aimé bénéficier d'un rattrapage salarial qui n'est pas venu. Rappelons que, durant la période couverte par la convention précédente, il y avait eu gel de notre rémunération pendant deux ans. Cette fois, rien de tel, mais on ne sau-

vegarde pas notre pouvoir d'achat, à tout le moins les deux premières années, le gouvernement s'étant donné comme objectif le retour au déficit zéro en 2013. D'autre part, en plus des augmentations fixes de 0,5 %, 0,75 %, 1 %, 1,75 % et 2 % par année durant 5 ans s'ajoutent des formules d'ajustement liées à l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) et à l'inflation : un prix de consommation.

Au moment de mettre sous presse, la CSN annonçait qu'après quelques semaines de consultations dans les assemblées générales, les quatre fédérations du secteur public de la CSN, soit la Fédération de la santé et des services sociaux, la Fédération des employées et employés de services publics, la Fédération nationale des enseignantes et

des enseignants du Québec et la Fédération des professionnelles avaient, d'ores et déjà, atteint les majorités requises pour entériner les ententes de principe intervenues en début d'été. ■



ont été honorées. Voici quelques éléments de l'entente : un changement au calcul du taux de cotisation qui élimine les fluctuations importantes, mesure très intéressante, surtout dans le contexte de la crise financière et de l'instabilité des marchés, la possibilité d'obtenir 76 % de son salaire comme rente de retraite après 38 ans

Regroupement privé

Des objectifs communs de négociation

On peut probablement qualifier d'historique la dernière réunion du regroupement privé !

En effet, les syndicats qui y étaient réunis ont adopté une résolution qui viendra changer grandement la façon de négocier les conventions collectives.



PHOTO : NATHIB

Caroline Senneville

Secrétaire générale de la FNEEQ

Il faut se rappeler que le regroupement privé regroupe 34 syndicats, donc 34 comités locaux qui négocient dans chaque établissement leur convention collective. Bien sûr, la coordination du regroupement les outille par la tenue de sessions de formation, de l'échange d'information sur les gains obtenus ailleurs ainsi que par la rédaction d'argumentaires et de guides divers. Sans oublier que les syndicats peuvent compter sur l'appui professionnel des personnes conseillères syndicales.

Nous croyons cependant que la solidarité qui nous unit peut franchir un pas supplémentaire permettant une meilleure harmonisation des diverses négociations, et, partant, de meilleures conditions de travail pour toutes et pour tous. Concrètement, le regroupement se propose de travailler à la rédaction et à la négociation de demandes communes que les syndicats s'engagent à inclure dans leur cahier de demandes et à défendre à la table de négociation.

Nous savons que chaque école, chaque collège est unique. Par exem-



PHOTO : FOTOLIA

ple, certains comptent un nombre imposant d'élèves, d'autres sont plus petits, certains éprouvent des difficultés financières, d'autres non, certains sont en milieu urbain, d'autres en région. Nous souhaitons respecter ces diverses cultures locales, c'est pourquoi, dans un premier temps, cette harmonisation de nos demandes se fera sur des enjeux plus techniques ou des sujets qui ont longuement été débattus lors de nos réunions et qui font l'objet de consensus. Ainsi, il a été décidé que les clauses des droits parentaux, des droits syndicaux, incluant les libérations syndicales, et des divers types de congés seraient les premières à faire l'objet de demandes identiques.

L'objectif ultime est donc de fixer un seuil, ou un standard minimal, sur ces objets afin de s'assurer que les membres des syndicats du regroupement privé bénéficient d'une

base analogue dans leurs conditions de travail. De plus, si nous formulons et négocions des demandes communes, il sera également possible de développer et d'utiliser les mêmes outils d'information et de mobilisation, augmentant d'autant notre rapport de force.

Il est important de souligner qu'une telle démarche demande un engagement accru de la part des syndicats. C'est à un exercice conjoint de coordination que sont conviés les syndicats et les personnes conseillères syndicales pour travailler de concert à cette finalité. Nous croyons que le regroupement et les syndicats qui le composent sont prêts à relever ce nouveau défi, qu'ils en seront plus forts et, plus important encore, que les membres des syndicats locaux en bénéficieront directement par de meilleures conventions collectives. ■

Regroupement privé

Trois nouveaux syndicats

S'il est un moment important pour un syndicat, c'est bien celui de décider de son avenir. Qu'il s'agisse de se syndiquer pour une toute première fois ou de décider d'une affiliation, cette démarche est toujours déterminante pour les membres concernés puisqu'il s'agit d'améliorer des conditions de travail, de se libérer de l'arbitraire patronal ou de poursuivre un militantisme syndical dans un contexte d'affiliation à une grande organisation syndicale.

À cet effet, le printemps 2010 aura été fructueux, en termes de syndicalisation, pour le regroupement privé : trois nouveaux syndicats se sont joints aux 31 que comptait le regroupement. Il s'agit du Campus Notre-Dame-de-Foy, du collège Mont Saint-Louis et de la *Queen of Angels Academy*.



PHOTO : NATHB

Odette Lefrançois

Déléguee à la coordination du regroupement privé

Le Campus Notre-Dame-de-Foy, situé à St-Augustin-de-Desmaures, est un établissement collégial privé. Auparavant affiliés à la défunte Fédération autonome du collégial (FAC), les enseignantes et les enseignants, au nombre de 160, ont choisi de joindre les rangs de la FNEEQ, en mars 2010. Les déléguées de ce syndicat pourront partager nombre de leurs problèmes avec leurs collègues de ce regroupement. De plus, ils seront invités à participer aux réunions du regroupement cégep qui compte plus de 85 % du personnel enseignant des cégeps.

Le collège Mont Saint-Louis, situé sur le boulevard Henri-Bourassa, tout près du pont Papineau-Leblanc, est une institution d'enseignement secondaire privé. Jadis affilié à la CSQ, le syndicat s'en était désaffilié et était demeuré autonome. À l'hiver 2010, l'exécutif,



GRAPHISME : QUATROU COMMUNICATIONS

dans le désir de se joindre à une centrale syndicale, demandait à rencontrer, à tour de rôle, les représentants de la FNEEQ et de la CSQ. Au printemps 2010, l'ensemble du personnel du collège, soit 120 membres, optait pour une affiliation à la FNEEQ.

La *Queen of Angels Academy* est une maison d'enseignement secondaire privé anglophone, comptant une quarantaine d'enseignantes et d'enseignants et une vingtaine de membres du personnel non enseignant.

Il s'agit ici d'une première syndicalisation pour tout le personnel. La motivation première des membres était de se doter d'une convention collective pour mettre fin au règne de l'arbitraire patronal dans leur établissement.

Tous les membres du regroupement privé souhaitent la bienvenue à ces trois nouveaux syndicats, convaincus qu'ils trouveront au sein de la Fédération tout le soutien nécessaire à l'amélioration de leurs conditions de travail et de leur vie syndicale. ■

Reddition de comptes, vous dites ?

Du 16 août au 7 septembre 2010, la Commission de la culture et de l'éducation tenait des travaux découlant de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, qui prévoit l'audition des dirigeants universitaires à tous les trois ans.



PHOTO: MICHEL GIROUX

Claire Tremblay

Déléguée à la coordination du regroupement université

Au cours de cet exercice, les universités doivent faire un rapport de leur performance ainsi que de leurs perspectives de développement. Par performance, la loi entend des données sur le taux de réussite, la durée moyenne des études, les mesures d'encadrement des étudiants ainsi que sur les activités de recherche. La Commission accorde trois heures d'audition à chaque université.

Le regroupement université de la FNEEQ suit toujours de très près ces travaux. Encore cette fois, la déléguée à la coordination du regroupement était présente à Québec, souvent accompagnée de représentants des syndicats. En plus de nous informer en direct des orientations que prennent les échanges, cette présence nous permet de faire voir no-

tre intérêt et d'échanger avec les représentants des établissements.

Personne ne sera surpris d'apprendre que toutes les universités ont abordé la question du sous-financement. Toutefois, même si elles s'entendent sur le constat, on ne peut pas en dire autant de la solution ! Bien sûr, l'augmentation des droits de scolarité, solution simpliste s'il en est une, semble faire consensus au sein des établissements, mais à des hauteurs et selon des modalités différentes. Paradoxalement, tous les établissements, même la prestigieuse Université Mc Gill qui offre un programme de MBA à 32 000 \$, ont réaffirmé le plus sérieusement du monde l'importance de maintenir l'accessibilité aux études universitaires. Il semble donc que le pro-

2013-2014 et la réduction de la dette. Elles préconisent plutôt des ententes de gré à gré avec le gouvernement.

Les établissements universitaires ont aussi beaucoup insisté sur les différents partenariats qu'elles entretiennent, particulièrement en recherche, mais aussi en enseignement, avec d'autres universités – au Québec et à l'étranger – ainsi qu'avec différents intervenants du milieu, dont les entreprises. Les principaux créneaux de recherche ont été soulignés ainsi que l'importance de la présence des universités régionales sur l'ensemble de leur territoire, et ce, autant en recherche qu'en enseignement. L'apport des étudiants étrangers sur les campus québécois a également été relevé.



PHOTO: ISTOCKPHOTO

gramme d'aide financière aux études, déjà déficient actuellement, sera le remède à tous les maux ! Toujours sur le plan financier, la plupart des universités ont dénoncé les coupes uniformes imposées sans nuance par la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars et visant le retour à l'équilibre budgétaire en

Du côté des parlementaires, très peu de questions de fond ont été soulevées. Les thèmes de la formation à distance (présentée presque comme la solution miracle pour rallier manque de ressources et accessibilité), de la formule de financement en lien avec les effectifs étudiants à temps partiel, de la délocalisation des établissements ainsi

que de l'endettement des étudiantes et des étudiants ont été régulièrement abordés. Par ailleurs, la présence des chargé-es de cours a encore été mise en relation avec le sous-financement, ce qui prouve encore une fois que nous devons poursuivre nos campagnes d'information sur le rôle des chargé-es de cours dans la poursuite de la mission des universités. Dans une perspective plus générale, les thèmes du rôle de l'État et de l'université de demain ont été effleurés.

D'un point de vue général, il nous semble que les échanges auxquels nous avons assisté ressemblaient davantage à un exercice de relations publiques qu'à une véritable reddition de compte, et ce, contrairement aux auditions de 2006-2007. Bien sûr, les universités ont fait leur travail en déposant leurs rapports et en se présentant bien préparées aux auditions. Bien sûr, les parlementaires ont fait leur travail (quand ils y étaient...) en écoutant sagement les présentations et en questionnant les représentants des établissements. Mais on avait la malheureuse impression d'assister à des échanges convenus...

Négociation regroupée

Le regroupement université compte actuellement quatre syndicats en négociation : les syndicats de chargé-es de cours de l'UQAR, de l'UQO, de l'Université Laval ainsi que celui de l'éducation permanente de l'Université Concordia. Afin d'appuyer ces négociations et de préparer le terrain de celles qui suivront, le regroupement lancera le 22 novembre une campagne de visibilité novatrice qui soulignera les divers apports des chargé-es de cours, des tutrices et tuteurs ainsi que des superviseur-e-s de stages à la mission des universités en plus de rappeler leur rôle essentiel, soit l'enseignement. À surveiller...

Malgré cette lacune, il est important de mentionner, en conclusion, que ces auditions de la Commission de la culture et de l'éducation constituent un outil d'information privilégié pour le gouvernement et pour la population et qu'il n'est pas dans notre intention de remettre en question cet exercice. Mais nous croyons que dans la foulée de la volonté gouvernementale, exprimée au cours des derniers mois, d'exiger des établissements universitaires une plus grande transparence –

projet de loi 38 – il serait d'abord opportun d'examiner de quelle façon on pourrait utiliser cet outil de manière plus efficiente.

En terminant, les lecteurs intéressés pourront trouver sur le site de l'Assemblée nationale sous l'onglet Travaux parlementaires <<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/index.html>> les documents déposés par les universités ainsi que la transcription des auditions. ■

Les chargé-es de cours de l'Université de Montréal : On a eu raison de faire la grève

Dans l'édition du printemps de Carnets, on vous informait en dernière heure qu'une entente de principe avait été acceptée le 11 avril par les membres du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal.



PHOTO : ALAIN CHAGNON

Les sept semaines de grève ont permis des avancées notables quant à des enjeux importants, mais aussi de contrer des attaques de l'employeur, notamment la perte éventuelle du lien d'emploi à la suite d'un désistement. Le règlement prévoit une augmentation salariale de 6,55 %, montant auquel s'ajouteront les paramètres négociés dans le secteur public, et ce, pour les quatre années de la convention collective.

Dans un dossier plus spécifique, la solidarité exprimée lors de la grève envers les accompagnateurs et coachs vocaux de la Faculté de musique a permis de maintenir les conditions de travail de ces derniers en dépit d'une attaque en règle de ladite faculté.

Or, il appert maintenant que l'université poursuit son offensive en réduisant l'offre de travail des coachs et des accompagnateurs au risque de porter préjudice aux étudiantes et aux étudiants en interprétation. Le SCCCUM suit ce dossier de très près, il refuse d'assister au démantèlement de ce groupe.

L'Association des étudiantes et étudiants diplômé-e-s de McGill est actuellement en campagne pour syndiquer les chargé-es de cours de l'Université. Vous pouvez transmettre cette information à votre entourage et si vous connaissez quelqu'un qui enseigne à temps partiel à l'Université McGill, faites-nous-le savoir.



Vivement une charte de la laïcité !

La CSN milite afin que le Québec se dote d'une Charte de la laïcité. Elle estime qu'il est temps que le Québec s'engage officiellement dans cette réflexion et compte être du débat. Nous vous présentons des extraits tirés d'un article rédigé par Claudette Carbonneau qui sera publié dans *Nouvelles pratiques sociales**.



PHOTO : CSN

Claudette Carbonneau
Présidente de la CSN

Le Québec est en marche vers la laïcité depuis fort longtemps. Toutes ses institutions ont été déconfectionnalisées dans les 40 dernières années, mais aucun texte ne vient encore proclamer ouvertement la laïcité du Québec. Depuis la publication du rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (Bouchard-Taylor), il y a maintenant près de deux ans, la place de la religion dans l'espace public n'a pas fait objet d'encadrement de la part du gouvernement et, de façon récurrente, la polémique refait surface. On peut avancer qu'elle s'est en quelque sorte resserrée autour, d'une part, de la difficile conciliation entre la liberté de religion et l'égalité entre les femmes et les hommes et, d'autre part, de la laïcité et la neutralité de l'État.

Pour la CSN, la Charte, en plus d'affirmer le caractère laïc de l'État, poserait un certain nombre de paramètres d'application générale de cette laïcité. Cela présenterait l'avantage d'éviter le développement anarchique, inégal et à la pièce de réponses aux demandes d'accommodement ou d'ajustement pour motifs religieux tout en fixant d'entrée de jeu plusieurs balises. De même, procéder par une loi permettrait également une discussion large et démocratique des enjeux en plus d'as-

surer qu'une éventuelle contestation judiciaire ne se jouera pas au seul plan individuel de l'accommodement raisonnable, mais fera plutôt l'objet d'une analyse qui tienne compte des enjeux sociaux, de l'intérêt général de la société et des choix démocratiques de celle-ci.

« Nous croyons que ces discussions permettront de dissiper deux grandes confusions. La première, et la plus malheureuse, est celle d'attribuer aux seuls immigrants les maux engendrés par les demandes d'accommodement ou d'ajustement pour les motifs religieux. La seconde, c'est de croire que nos obligations d'intégration, cette fois-là à l'égard des immigrants, se limitent à l'accommodement raisonnable alors que nos approches collectives et nos programmes d'accueil et d'intégration méritent d'être largement bonifiés. Le dialogue, le respect, la sensibilisation, l'information, la lutte aux préjugés doivent de plus en plus être à l'ordre du jour pour tout le monde, quelles que soient les origines, les particularités culturelles ou les croyances religieuses. »

En plus de rendre officielle la laïcité du Québec, la Charte devrait définir la façon dont la neutralité s'exprime dans l'appareil de l'État, ses institutions, ses représentants et ses services aux citoyennes et citoyens. La charte énoncerait donc les éléments propres à garantir la neutralité. Il ne s'agit pas de s'écarter du modèle de l'accommodement raisonnable, qui doit continuer d'exister, mais de définir collectivement ce qui représente sur certaines questions la limite du raisonnable dans une société laïque comme la nôtre.

Comme acteur de la société, la CSN travaille activement auprès des syndicats à lutter contre les préjugés et à favoriser l'accueil des personnes

issues de l'immigration dans la perspective d'une meilleure intégration et d'un maintien durable en emploi.

L'incontournable égalité entre les hommes et les femmes

Le Québec est une des sociétés au monde qui a le plus avancé en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Son cadre juridique le confirme. On veut bien respecter la liberté de religion, comme on respecte la liberté de conscience ou la liberté d'expression, mais que faire quand celle-ci entre directement en conflit avec l'égalité homme / femme ? La laïcité repose sur trois valeurs indissociables : la liberté de conscience, la non-discrimination à l'égard des choix spirituels ou religieux de chacun et la neutralité de l'État.

La Charte devrait officialiser le caractère inacceptable d'une demande d'usager de services publics qui refuse, pour des motifs religieux, d'être servi par une personne de l'autre sexe. Elle devrait également confirmer que toute demande basée sur des motifs religieux conduisant à l'établissement de services publics séparés pour les femmes et les hommes ou pour des groupes religieux particuliers n'est pas acceptable.

Pour notre part, nous croyons qu'il est des circonstances et des lieux où le visage découvert est essentiel. La Charte devrait donc obliger l'identification du citoyen lorsque c'est requis pour l'ensemble (ex. : le vote, les permis avec photos, etc.). Elle devrait également interdire le port du voile intégral dans les institutions d'enseignement. Bref, la mise en place d'une Charte de la laïcité, au Québec, c'est une nécessité. ■

* CARBONNEAU, Claudette (2010 – à paraître). « La conciliation des droits dans une société laïque », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 23, n° 1, automne.

Une mobilisation tenace contre une catastrophe qui n'en finit plus

Le 12 janvier 2010, un tremblement de terre d'une grande puissance frappe Haïti, réduisant Port-au-Prince (la capitale) en un champ de ruines. 230 000 personnes décèdent. Plus de deux millions de gens perdent leurs maisons. Cette catastrophe nous atteint en plein cœur, du fait de la longue relation qui existe entre Haïti et le Québec, et qui se manifeste alors par une grande mobilisation. Du jamais vu au Québec dans l'histoire pourtant dense de la solidarité internationale.



Une jeune déplacée transporte de l'eau potable fournie par Oxfam Québec dans le site Bénédiction de Port au Prince qui compte plus de 700 familles déplacées. Photo © Éric St-Pierre/Oxfam Québec

Pierre Beaudet

Professeur à l'École de développement international et mondialisation de l'Université d'Ottawa

Dix mois plus tard

Aujourd'hui Port-au-Prince, rebaptisée « Port-aux-camps », reste pleine de décombres où s'entasse un million et demi de gens. On vit sous la tente comme on peut, avec les pluies torrentielles et des installations de fortune (une latrine pour 100 personnes). Dans ce chaos, les plus vulnérables, les femmes et les enfants d'abord, deviennent la proie des gangs et des trafiquants qui profitent de la dislocation de l'État pour

se réinstaller dans les camps et les bidonvilles. Plusieurs sinistrés déjà très pauvres, ont perdu le peu qu'ils avaient. D'autres, enseignants, cols blancs, petits commerçants, avaient une petite maison, parfois une petite réserve en banque : ils se retrouvent comme les autres, clochardisés, à la merci de l'aide internationale. Des « chanceux » se sont réfugiés dans les villages, ou sont partis rejoindre les millions d'Haïtiens qui se retrouvent en République dominicaine, aux États-Unis et au Canada, où se trouve concentrée une montagne de professionnels, d'enseignants et d'étudiants universitaires, dans un pays où le manque

de cadres fait cruellement défaut. Il faut dire que le tremblement de terre, dans un pays où déjà avant le 12 janvier, 70 à 80 % de la population vivait déjà dans la plus grande pauvreté.

L'aide internationale

Réunis à l'ONU pour faire le point, les pays donateurs comme le Canada ont promis 10 milliards \$ pour l'aide d'urgence et la reconstruction. Un comité est mis en place pour superviser cette aide, sous la gouverne de l'ancien président des États-Unis Bill Clinton. L'ONU, en principe responsable de coordonner tout cela, se



Des marchandes de Port au Prince relancent leur petits commerces avec l'appui d'Oxfam Québec après avoir tout perdu lors du tremblement de terre du 12 janvier. Photo © Éric St-Pierre/Oxfam Québec

retrouve totalement débordée. En réalité, il n'y a pas encore un plan cohérent pour reconstruire le pays. Le fait le plus visible de cette incohérence se constate en regardant les montagnes de débris qui obstruent les rues et qui empêchent la reconstruction de maisons, ce qui fait que « Port-aux-camps » semble destiné à un grand avenir. Devant un tel gâchis, l'aide internationale arrive à compte-goutte. Les donateurs affirment qu'on ne peut pas travailler, que les ports et routes sont paralysés, que l'infrastructure fournie par l'État haïtien est inadéquate, et d'autres raisons encore. Mais cela n'explique pas tout.

Des blocages qui viennent de loin

Si le pays se retrouve devant un trou noir aujourd'hui, c'est que des problèmes fondamentaux se sont accumulés. Beaucoup d'Haïtiens estiment que la fragilité de leur pays remonte à 1804, au moment de l'indépendance lorsqu'Haïti avait été encerclé et isolé par les grandes puissances qui craignaient la « contamination » de la révolte antiesclavagiste. Plus tard, Haïti a été envahi, notamment par les États-Unis qui ont occupé le pays pendant

20 ans. Les dictateurs qui se sont imposés dans le sang du peuple ont été soutenus, François Duvalier et son fils « Baby Doc », par exemple, qui faisaient partie d'un dispositif sécuritaire contre la « subversion communiste ». Les années 1980-90 sont tout aussi turbulentes : soulèvements populaires, élection d'un curé de gauche Jean-Bertrand Aristide (1990) renversé par l'armée peu après, polarisations politiques et sociales accrues, etc. Après le retour d'Aristide (1994), le Président Clinton exige qu'Haïti s'aligne sur le soit disant « consensus de Washington » qui impose la libéralisation des échanges, la privatisation du secteur public et d'autres mesures s'inscrivant dans la perspective néolibérale.

Une gouvernance sous influence

Depuis 2006 sous l'administration de René Préval, peu a été réalisé pour modifier les structures fondamentales qui reproduisent une crise quasi permanente. La classe politique, à part quelques exceptions, a peu de crédibilité, d'autant plus que la plus grosse part du budget de l'État provient des donateurs. Par ailleurs, on ne peut minimiser les responsabilités de cette élite politique, éparpillée en une myriade de micro partis qui sont autant de « boutiques » à ramasser des sous. Le Président Préval a terriblement mal paru depuis le séisme par son absentéisme et son apparent manque de compassion. L'élection prési-

Le FNEEQ et la CSN sont engagées dans l'aide au syndicalisme enseignant en Haïti

En avril 2010, Louis Hallé, du comité d'action internationale de la FNEEQ et Jean Lacharité du collectif international de la CSN participaient à un forum de réflexion syndical pour un dialogue de reconstruction en Haïti et à une conférence organisée par la Confédération syndicale internationale (CSI) et la Confédération syndicale des travailleurs et travailleuses des Amériques (CSA). Ils ont fait rapport de leur séjour au moment du conseil fédéral de juin. Nous vous présentons un court résumé de leurs activités.

Sommet syndical pour la reconstruction en Haïti (CSI/CSA)



L'objectif de la Confédération syndicale internationale (CSI) et de la Confédération syndicale des travailleurs et des travailleuses des Amériques (CSA) était de créer une unité entre les différents syndicats haïtiens, non pas une unité de structure, mais au moins une unité d'action. Après deux jours de débats et de réflexion, les syndicats haïtiens ont convenu d'une «feuille de route». Entre autres, parmi les engagements, soulignons celui de la constitution d'un groupe de travail ayant pour mandat de produire une «Charte» permettant la mise en œuvre de ladite feuille. Les trois axes suivants ont été dégagés :

- 1- Assurer un travail décent
- 2- Renforcer l'État de droit
- 3- Assurer une protection sociale

Pour relever ces défis, le secteur syndical haïtien convient de :

- prendre l'engagement historique de travailler sur une unité d'action en créant un espace de dialogue permanent autour d'une Charte qui permettra la mise en œuvre de cette feuille de route et encadrera toutes ses actions futures;
- continuer de développer des alliances avec d'autres secteurs tels les partis politiques progressistes, les églises et les organisations de la société civile (organisations de droits humains, collectifs de femmes, de paysans entre autres).

De son côté, la CSI s'engageait à ouvrir un bureau à Port-au-Prince pour appuyer la démarche et assurer un suivi. Nous savons que ce bureau est maintenant ouvert et qu'une personne occupe désormais le poste de coordonnateur.



Construction de latrines. Photo © Éric St-Pierre/Oxfam Québec

dentielle qui s'en vient (novembre) se présente très mal (manipulations de tous ordres). L'opposition de gauche et de centre-gauche a intelligemment refusé de participer à cette mascarade en réclamant la constitution immédiate d'un large gouvernement d'unité et d'urgence nationales.

Les mouvements sociaux persistent et signent

Dans ce portrait contrasté, les mouvements sociaux restent les porteurs d'espoir. Des associations paysannes comme le Mouvement Paysan Payé se battent pour réhabiliter l'agriculture paysanne qui a du potentiel, si et seulement si des investissements de base sont consentis (construction de routes, aide

technique, etc.). L'été dernier, ces paysans ont démontré leur détermination en manifestant contre l'«aide» états-unienne sous la forme de semences génétiquement modifiées de l'entreprise multinationale MONSANTO. Camille Chalmers qui préside la coalition PAPDA estime que le gouvernement en place et ses appuieurs ne veulent pas réellement s'engager avec le monde rural, car cela exigerait de rompre avec les politiques qui voudraient faire d'Haïti une zone d'exportations basée sur la main-d'œuvre à bon marché. Les leaders paysans pensent que, Haïti non seulement peut se nourrir, mais plus encore, la réhabilitation du monde rural pourrait créer des emplois, désengorger Port-au-Prince et briser, à terme, le cercle vicieux de la dépendance. ■

Forum de réflexion

Déjà en 2009, la FNEEQ, par l'entremise de Louis Hallé et de Michèle St-Denis avait établi des liens avec l'Union des Normaliens et Normaliennes d'Haïti (UNNOH). Depuis, le nombre de membres de ce syndicat s'est accru et au moment de son congrès de l'été 2010, il a intégré le Syndicat des professionnels enseignants, d'où le nouveau nom d'UNNOHPE. Le mandat de la délégation qui a séjourné en Haïti en 2010 était de voir comment la CSN et la FNEEQ, par le biais, entre autres, d'Alliance Syndicats et Tiers-Monde (ASTM), pouvait soutenir le travail de cette organisation. Rappelons ici que, quoique l'aide internationale pour Haïti semble importante, l'aide aux syndicats est inexistante. Les ententes que nous avons prises avec cette organisation se divisent en trois volets :

- 1- une aide à la relocalisation du syndicat dont les locaux ont été détruits lors du séisme ;
- 2- une aide d'urgence pour rétablir le fonctionnement du syndicat;
- 3- un soutien au développement de l'organisation syndicale.

Pour ce troisième volet, le Regroupement des Organismes Canado-Haïtiens pour le Développement (ROCHAD) deviendra un partenaire privilégié. Les projets que le ROCHAD soumet à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) prévoient une participation financière de l'organisme bénéficiaire, en l'occurrence l'UNNOHPE, pour le tiers des coûts. C'est ce tiers que financerait ASTM, le reste serait pris en charge par l'ACDI via le ROCHAD.

Santa Domingo 10, 11 et 12 avril 2010

Pour une meilleure justice sociale

À l'instar de plus d'une centaine d'organisations populaires, communautaires et syndicales, la FNEEQ est membre de la Coalition contre la hausse des tarifs et la privatisation des services publics. Faire reculer le gouvernement Charest et son agenda néolibéral est au centre de la mission de cette coalition.

Jean Trudelle

Président de la FNEEQ

Nous étions près de 15 000, au printemps, à scander haut et fort dans les rues de Montréal notre opposition aux mesures régressives du budget Bachand. Une manifestation spontanée, organisée à la dernière minute, mais dont le succès a montré que les orientations mises en avant par le gouvernement actuel ne conviennent pas à la population.

La coalition à laquelle la FNEEQ a adhéré, à la suite d'un mandat donné au moment de son 29^e Congrès, constitue en fait un rassemblement d'une myriade d'organismes qui, tous, militent d'une manière ou d'une autre pour une meilleure justice sociale, donc pour une meilleure distribution de la richesse. Que leurs actions soient centrées sur les problèmes de logement comme le FRAPRU, sur le réseautage d'organismes communautaires comme le MÉPACQ, qu'elles s'inscrivent dans le mouvement syndical c'est le cas de la FNEEQ (CSN), de la FSSS (CSN), de la FAE, etc. ou qu'elles entendent défendre de grandes causes sociales comme la Fédération des femmes du Québec ou le Collectif pour un Québec sans pauvreté, il s'agit de groupes progressistes qui, tous, considèrent qu'une érosion des services publics entraîne une érosion de l'équité sociale.

Si le budget Bachand a pu soulever l'indignation en 2010, la Coalition entend bien ne pas se faire prendre de court pour le prochain. Elle a mis en place un plan d'action qui vise à faire monter la pression politique, tout au long des mois durant lesquels le gouvernement libéral va concocter le cru 2011 du budget de



la province. L'objectif général est de stopper la mise en place de mesures régressives telle la taxe santé ou une franchise pour les soins de santé, cette dernière ayant été abandonnée le 22 septembre 2010, et développer un soutien populaire pour la mise en place de mesures fiscales progressives.

Une sensibilisation nécessaire

Au cœur de ce plan d'action, il y a cette tâche centrale, à laquelle s'est attelée la Coalition, de sensibiliser la population sur des alternatives fiscales.

Depuis des années, le discours officiel du gouvernement, directement inspiré de celui du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale et largement relayé par les médias, martèle les difficultés de la situation financière de l'État.

En bref : les dépenses de la santé explosent, les besoins en éducation augmentent, mais les coffres de l'État sont vides et leur solution pour ramener le pays à l'équilibre budgétaire réside dans des mesures d'austérité, assorties d'une hausse des taxes.

Ce discours, qui dans la bouche des économistes de droite a toutes les apparences de la neutralité objective, est en fait profondément idéologique. Les finances de l'État sont telles parce que le gouvernement refuse de revoir, dans l'optique d'un meilleur partage de la richesse, toute la question de ses revenus. Mais avec le concours des lucides et compagne, dont les idées jouissent d'une couverture médiatique passablement plus importante que leurs vis-à-vis de gauche, le gouvernement néolibéral de Jean Charest a réussi en bonne partie à faire croire qu'effectivement, les marges de manœuvre sont minces.

Combattre cette fumisterie est difficile, mais nécessaire. Il faut dire, répéter et démontrer que des alternatives existent. Qu'on en juge.

Une approche plus sociale des revenus de l'État

Le document Alternatives fiscales, produit par la Coalition, expose cinq grandes avenues qui pourraient, selon les premières évaluations faites, générer des revenus supplémentaires de six ou sept milliards de dollars, annuellement, dans les coffres de l'État. De quoi revamper notre système de santé, investir massivement en éducation et, au passage, octroyer un juste salaire aux employé-es du secteur public!



PHOTO: ARANE BLODEAU

La première de ces avenues, et la plus souvent citée, consiste à instaurer une fiscalité plus progressive. Notre province s'est privée de quelques milliards de dollars par des baisses d'impôt, au cours de la dernière décennie, ce qui est déjà fort discutable en période de hausse des besoins sociaux. Mais la structure fiscale a aussi, au passage, été profondément modifiée. Il y a déjà eu 16 paliers d'imposition au Québec: il n'en reste plus que trois. En rétablissant une dizaine de paliers et en augmentant – même modestement! – les taux d'imposition des paliers supérieurs, le gouvernement pourrait récupérer annuellement environ un premier milliard de dollars. Il serait aussi possible et fort légitime de revoir la contribution des entreprises à l'assiette fiscale. Plusieurs mesures d'exemptions fiscales et de reports fiscaux apparaissent indéfendables, si tant est que le gouvernement a besoin d'argent. Que dire à cet égard des entreprises minières, qui n'ont versé aucune redevance entre 2002 et 2008, privant ainsi le

trésor québécois de 300 millions de dollars par année? Les tenants du libre marché objecteront ici que cette approche pourrait nuire aux investissements et donc au développement du Québec.

On pourrait commenter longuement cet argument et comparer les différentes mesures québécoises à celles qui existent ailleurs. Signalons seulement qu'il ne s'agit pas ici de saboter les incitatifs à l'investissement, mais d'un appel à une meilleure responsabilité sociale des

entreprises. De combien de millions se prive annuellement le Québec par des contrats complaisants (et secrets!) de vente d'hydroélectricité?

Une lutte renforcée contre l'évitement fiscal et contre la fraude pourrait aussi rapporter des sommes substantielles à l'État, tout comme le fait de cesser de recourir à des entreprises privées pour des services publics. À lui seul, on estime que le recours aux agences d'infirmières représente annuellement une dépense de 62 millions \$!

Plusieurs autres pistes sont examinées dans le document de la Coalition, document qui servira de base

à une tournée nationale qui se déploiera dans toutes les régions au cours des mois de novembre, de décembre et de janvier, autour du thème *Réinstaurer une fiscalité équitable*.

La concertation avec les centrales syndicales

Cette entreprise va exactement dans le même sens que celle que la CSN a réalisée l'année dernière, par la diffusion large du document *Se donner le Québec qu'on veut* qui porte, lui aussi, un regard différent sur les finances publiques. D'autres travaux font d'ailleurs écho à de telles démarches: citons la parution récente de *L'heure juste sur la dette du Québec*, de Louis Gill ou la dernière étude de l'Institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS) *La révolution tarifaire au Québec*.

Au moment d'écrire ces lignes, la Coalition et les grandes centrales syndicales tentent d'harmoniser leurs efforts pour dénoncer l'approche néolibérale en matière de finances publiques. Cette convergence est nécessaire. La Coalition est riche de sa diversité et de son dynamisme, mais elle a peu de moyens et elle doit composer avec les aléas de sa diversité. Les centrales syndicales ont sans doute plus de moyens, mais aussi des obligations de représentation plus complexes, ce qui impose des façons de faire différentes.

Mais les choses bougent. Plusieurs événements auront, au cours de l'automne, préparé le terrain pour une grande manifestation, prévue cet hiver, qui sera centrée sur des revendications liées directement aux choix budgétaires que fera le gouvernement libéral. Ainsi la Marche mondiale des femmes, la manifestation du Collectif pour un Québec sans pauvreté, et diverses interventions dans le cadre des forums de la ministre Beauchamp en éducation, auront annoncé ce qui pourrait devenir un rendez-vous majeur de l'ensemble des mouvements progressistes au Québec. ■

Quelques acronymes

Le FRAPRU est le Front d'action populaire en réaménagement urbain; le MÉPACQ: Mouvement d'éducation populaire autonome et d'action communautaire du Québec; la FSSS est la Fédération de la santé et des services sociaux (CSN), la FAE est la Fédération autonome de l'enseignement.

Vers une stratégie unifiée en Amérique du Nord!



PHOTO: SCCUL



PHOTO: NATHB

Marie Blais

Vice-présidente de la FNEEQ

La IX conférence internationale de la *Coalition of Contingent Academic Labour* (COCAL) s'est tenue à Québec du 13 au 15 août 2010. Cette coalition, composée de militantes et de militants syndicaux des États-Unis, du Canada, du Québec et du Mexique, traite des enjeux entourant la précarisation grandissante des enseignants en enseignement supérieur.

Quelque 200 participantes et participants ont échangé sur la situation actuelle, l'état de la profession et le bilan des luttes des syndicats depuis la dernière conférence de la COCAL tenue à San Diego en 2008. Un constat se dégage : divers paliers de gouvernement en Amérique du Nord ont profité de la crise écono-

mique pour réduire le financement public des collèges et des universités. Ces compressions se sont traduites par une hausse des droits de scolarité qui remettent en cause l'accessibilité à l'enseignement supérieur.

En atelier, nous avons approfondi plusieurs enjeux, notamment la reconnaissance de la contribution des précaires aux missions des établissements, le morcellement de la tâche et la formation à distance. La stabilisation de l'emploi, l'accès au professorat et aux fonds de recherche, ainsi que l'équité en matière de salaire et d'avantages sociaux ont aussi été abordées. D'autres ateliers ont cherché à mieux outiller les syndicats dans la négociation, la communication et la mobilisation face aux employeurs de plus en plus aguerris.

Que ce soit lors des plénières ou des ateliers, un même message s'est imposé : la nécessité de développer des solidarités entre les personnels et les étudiants au sein des campus, mais aussi sur le plan régional et surtout à l'échelle continentale. La mondialisation de l'après-guerre a été menée par l'entreprise privée et les gouvernements. Les syndicats doivent en prendre acte : ils doivent agir et penser globalement.

En Amérique du Nord, les syndicats partagent des contextes et des luttes semblables. Il faut se solidariser camarades du Québec, du Canada, des États-Unis et du Mexique. Dans ce contexte, la prochaine rencontre de la COCAL qui aura lieu au Mexique en 2012, sera un moyen de soutenir concrètement l'action des collègues mexicains, qui se trouvent dans une situation beaucoup plus précaire.

En terminant, il faut remercier ceux qui ont rendu ce congrès possible. La CSN et la FNEEQ ont financé la traduction simultanée en trois langues. Le conseil central de Québec-Chaudières-Appalaches a assuré la logistique de diverses activités. Les syndicats de chargés de cours affiliés à la FNEEQ ont contribué financièrement à cette conférence. Il faut souligner plus particulièrement, la contribution du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval qui a pris en charge l'organisation de cette conférence, et cela à la veille de leurs négociations. Un remerciement tout spécial est dû à Nicole Blouin, qui a coordonné et animé le projet depuis son début jusqu'à sa réalisation si réussie. ■

Vers le Sommet populaire québécois contre la guerre et le militarisme

Le Collectif Échec à la guerre organise un Sommet populaire contre la guerre et le militarisme, qui se tiendra à Montréal du 19 au 21 novembre 2010. Nous avons rencontré Raymond Legault, un des porte-parole du Collectif, afin de faire le point sur cet événement qui s'inscrit dans le prolongement de son travail afin de faire entendre la voix de la majorité opposée à la guerre.

Pourquoi la tenue d'un Sommet populaire contre la guerre et le militarisme ?

Raymond Legault : Ce qu'on vise, c'est le renforcement du mouvement québécois d'opposition à la guerre et au militarisme. Bien que le gouvernement canadien ait annoncé le retrait des troupes en juillet 2011, nous y croyons plus ou moins ! Et même s'il y a avait retrait, il pourrait y avoir rapidement un nouvel engagement. Nous voulons donc approfondir certains sujets et en ressortir avec une meilleure compréhension des enjeux liés à la guerre en Afghanistan et au choix du Canada de s'y engager. Il y aura notamment une conférence d'ouverture et un panel qui permettront d'examiner plus en profondeur des sujets importants sur lesquels les gens disposent généralement de peu d'informations : les questions de guerre et de paix à notre époque et le rôle qu'y jouent l'OTAN et le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Nous sommes persuadés que la compréhension commune de ces grands enjeux est devenue une nécessité au sein du mouvement citoyen opposé à la guerre, car il faut être en mesure de contribuer à transformer le courant d'opinion majoritaire contre la guerre en une force capable d'obtenir le retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan et de remettre en question l'alignement de la politique étrangère canadienne sur celle des États-Unis.

Le Sommet vise aussi à avoir un effet structurant sur notre mouvement et à consolider son organisation, en particulier



PHOTO : FRANCE DESAULNIERS

par des ateliers qui seront pris en charge par divers groupes déjà impliqués dans l'action. Ainsi, il y aura un atelier pour discuter de la lutte contre le recrutement militaire dans les milieux d'éducation au Québec; le comité Femmes et mondialisation de la FFQ organise un atelier sur les effets néfastes de la guerre et du militarisme sur les femmes; des groupes environnementalistes se pencheront sur «ces guerres qui nous empoisonnent»; le Comité de solidarité de Trois-Rivières traitera de

la nécessité de stopper les dépenses militaires pour réinvestir dans les dépenses sociales; des groupes de coopération internationale organisent un atelier sur la militarisation de l'aide canadienne; et des groupes anti-nucléaires révéleront les liens nombreux entre l'énergie nucléaire et le militarisme. En plénière, on résumera les perspectives d'actions qui seront ressorties de ces ateliers.

À qui s'adresse ce Sommet ?

R. L. Nous souhaitons une participation large, de jeunes, de syndicalistes, des membres d'organismes de la société civile québécoise ainsi que toutes les citoyennes et tous les citoyens préoccupés et intéressés par ces enjeux et prêts à s'engager. Ce sera une occasion pour réseauter et définir les actions à venir.

À votre avis pourquoi le Canada a-t-il pris un virage militariste ?

R. L. D'abord, il n'y a eu aucune consultation populaire sur le sujet. Les décisions ont été prises dans les grands milieux d'affaires et politiques. Certaines compagnies, parce qu'elles ont un secteur militaire. Mais, plus généralement, on a choisi de répondre à George Bush qui avait dit «Vous êtes avec nous ou vous êtes avec les terroristes!», en adoptant un partenariat militaire beaucoup plus étroit pour préserver un partenariat économique très important.

Quand le Canada a pris la décision d'aller à Kandahar, c'était pour resserrer les liens avec les États-Unis! Vous savez, en 2005, sans débat public, le nouvel Énoncé de politique internationale du gouverne-

Le Collectif Échec à la guerre

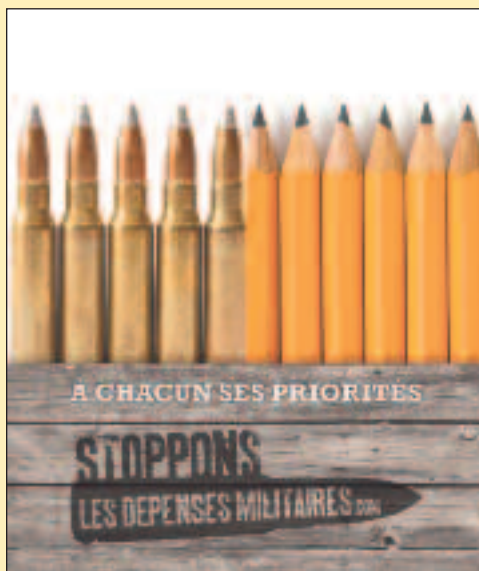
Créé à l'automne 2002, alors que se préparait l'invasion de l'Irak, le Collectif Échec à la guerre a été l'organisateur des grandes manifestations contre cette guerre à Montréal à l'hiver 2003. Depuis plusieurs années, il mène campagne pour le retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan et, plus généralement, pour dénoncer le virage militariste de la politique étrangère canadienne en partenariat de plus en plus étroit avec les États-Unis. Le Collectif rassemble des organismes syndicaux, de femmes, communautaires, religieux, étudiants, de solidarité et de développement international, de promotion de la paix, etc. Il organise diverses actions – manifestations, conférences, conférences de presse, appels collectifs dans les journaux, audiences populaires pour le retrait des troupes – et publie du matériel d'information.

ment libéral minoritaire de Paul Martin est venu officialiser le virage militariste de la politique étrangère canadienne qui s'est accentué depuis : rôle de combat des troupes canadiennes dans le sud de l'Afghanistan, accroissement vertigineux des dépenses militaires, plus importante campagne de relations publiques et de recrutement de l'armée canadienne depuis la Deuxième Guerre mondiale...

Et puis, sous les deux gouvernements minoritaires de Stephen Harper, cette tendance s'est poursuivie, et même accélérée, avec, entre autres dérives inquiétantes, l'annonce de dépenses militaires de 490 milliards de dollars pour les 20 prochaines années et la tentative de cacher la torture infligée aux prisonniers afghans ! On constate donc que non seulement le gouvernement ignore la volonté de la majorité de la population, qui est contre la guerre (en juin 2010, c'est 59 % des Canadiens et 72 % des Québécois qui s'y opposaient, selon les sondages) mais aussi que cette volonté est peu reflétée même dans les prises de position des partis d'opposition.

La participation de l'armée canadienne a suscité plusieurs débats. La Coalition a toujours été contre cet engagement, et ce, malgré la présence des Talibans

R. L. Nous voulons que la participation canadienne à la guerre en Afghanistan soit stoppée et qu'un véritable débat public s'engage au sujet de la politique étrangère du Canada, sur le rôle de l'armée canadienne et les budgets qui lui sont alloués. Par ailleurs, les gens que l'intervention militaires étrangère appuie en Afghanistan sont tout aussi rétrogrades que les Talibans ! Selon l'organisme Womankind Worldwide, l'Afghanistan est le pire pays où une femme peut vivre et selon l'UNICEF, c'est le pire pays où un enfant peut naître... et cela après neuf ans de guerre pour soi-disant «aider»... L'Occident se pose souvent



CONCEPTION GRAPHIQUE : MATHIEU PELLETIER / DUBIE BLEU ATELIER CRÉATIF

en sauveur du monde. Pourtant, on a un rôle à jouer dans la génération des problèmes ! Par exemple en Afghanistan, les Etats-Unis ont contribué à l'avènement des Talibans... et ils les ont financés au Pakistan. Et après, on se pose en protecteur des femmes !

Vous remettez en question le rôle de l'OTAN et dénoncez l'organisation qui serait à la solde des États-Unis...

R. L. L'OTAN est une alliance qui visait à contrer l'expansion du communisme... il y eu le démantèlement de l'URSS, la dissolution du Pacte de Varsovie et pourtant l'OTAN existe toujours ! Les États-Uniens ont trouvé une nouvelle vocation, soit servir de force d'appoint à leurs aventures militaires ! On convainc les pays de l'OTAN d'intervenir en Irak, en Afghanistan, alors que la décision est prise fondamentalement par les Etats-Unis. L'OTAN, c'est une organisation qui n'est redevable à personne. Mais une fois qu'à l'OTAN on a décidé quelque chose, il s'exerce des pressions sur les gouvernements et les parlements pour prendre les mêmes décisions ! Par exemple, la plupart des pays occidentaux qui sont impliqués en Afghanistan le sont contre la volonté de leur population ! En France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie et dans plusieurs autres pays membres de l'OTAN, la population s'oppose et les parlements votent des prolongations. L'OTAN n'a de compte à rendre à personne. Et puis, il y a tout

l'aspect de la politique nucléaire de l'OTAN. Dans les documents officiels, on affirme que l'arme nucléaire est l'une des plus importantes, qu'elle a une force dissuasive extraordinaire... À tous les cinq ans, le traité de non-prolifération des armes nucléaires est réévalué à l'Assemblée générale des Nations-Unies. Dans le traité, on stipule que les pays qui détiennent l'arme nucléaire doivent avoir un plan pour s'en débarrasser. Mais en pratique, on n'en discute jamais ! La non-prolifération ne devrait pas viser seulement à ce que ceux qui possèdent l'arme nucléaire, la conserve... Et la plupart des pays autres que la France, les Etats-Unis, l'Angleterre souhaitent que ce soit à l'ordre du jour, mais dans les faits, on n'en discute jamais.

On souhaite donc que le Canada se retire de l'OTAN.

Comment espérez-vous modifier le rôle de l'armée canadienne ?

R. L. Il y a diverses perceptions au sein du Collectif à ce sujet. Certains militent en faveur de l'abolition de l'armée, d'autres considèrent qu'il peut y avoir un rôle à une armée dans certaines circonstances.

Nos revendications communes visent la réduction du budget des dépenses militaires et la nécessité d'un grand débat sur la politique étrangère du Canada. Si on analyse ce que l'armée canadienne a fait en Haïti, on peut constater qu'un corps civil aurait pu faire la même chose !

Quelles sont les suites que vous entrevoyez au Sommet ?

R. L. Nous allons adopter et rendre publique une déclaration commune. On veut qu'elle soit endossée par le plus grand nombre d'organismes. La déclaration offrira donc un cadre bien concret pour le débat au sein des divers organismes, alimenté par les documents de réflexion. Bien entendu, on souhaite que les médias fassent écho aux discussions ! ■

Mission accomplie !

Organisée conjointement par la FNEEQ-CSN et par la CSQ, la 9^e Conférence trinationale pour la défense et la promotion de l'école publique s'est tenue à Montréal, en mai dernier. À tous les égards, ce rendez-vous a été à la hauteur des attentes : la FNEEQ peut se féliciter d'avoir bien fait les choses pour recevoir des collègues des États-Unis, du Mexique et du reste du Canada.

Jean Trudelle

Président de la FNEEQ

Pendant trois jours, des ateliers et des conférences ont permis aux militantes et militants qui participaient à l'événement de prendre la mesure de l'état de l'école publique en Amérique du nord. La situation à cet égard, au-delà d'évidentes différences entre les pays, semble malheureusement se dégrader au fil du temps.

Au Mexique, on se rappellera que le mouvement d'Oaxaca, initié par des enseignantes et des enseignants qui cherchaient à obtenir des conditions de travail décentes, s'était soldé, en 2007, par une répression sanglante. D'autres répressions ont suivi, et le gouvernement mexicain a récemment mis en place un programme pour la Qualité en éducation qui, sous couvert officiel d'assurer une meilleure efficience dans le système éducatif, renferme en réalité des mesures de contrôle accrues sur les professeurs. Il faut rappeler que nos collègues mexicains doivent, outre leur résistance aux visées gouvernementales, composer avec un syndicat national officiel particulièrement corrompu, le SNTE, qui vient d'ailleurs d'être exclu de l'Internationale de l'éducation. Les collègues mexicains qui ont participé à la conférence trinationale font partie d'un mouvement dit « démocratique », qui tente depuis plusieurs années de ramener les valeurs syndicales et solidaires dans plusieurs sections du syndicat national.

C'est cependant des États-Unis que sont venus les exemples les plus frappants de la dégradation du sys-



PHOTO : MICHEL GIBOUX

tème public. Julie Washington, vice-présidente du *United Teacher's of Los Angeles* (UTLA), a témoigné d'une situation d'urgence à Los Angeles, où le gouvernement de l'état californien entend imposer, dans 250 écoles, le passage d'une gestion publique à une gestion privée. Ce changement est dramatique. En principe, les compagnies à charte à qui on confie à la fois les deniers publics et la responsabilité de la gestion des écoles sont à but non lucratif. Mais elles peuvent tout de même faire des profits ! Du jour au lendemain, à certains endroits, l'ensemble du personnel est carrément licencié, la convention collective n'existe plus et, si un individu veut être réembauché, il le sera aux nouvelles conditions dictées par l'entreprise privée qui assume la gestion de l'école.

Ce recours à la privatisation de la gestion des écoles et au désinvestissement s'accompagne d'une tendance lourde à l'utilisation de tests standardisés pour mesurer les apprentissages. La production, l'administration et la compilation des résultats de ces tests représentent déjà un marché fort lucratif pour le secteur privé. Inutile de dire qu'avec les

nombreuses pressions vers de meilleurs taux de réussite (qui servent aussi à évaluer les « performances » des gestionnaires), les nouveaux gestionnaires des écoles exercent des pressions importantes sur le corps professoral, imposant dans les faits un enseignement tout orienté vers la réussite de ces tests standards... une véritable perversion de la relation pédagogique. L'école publique se porte mieux au Canada et au Québec, bien qu'à plusieurs égards, les réductions budgétaires dans le secteur public et la migration d'une partie des effectifs vers le réseau des écoles privées inquiète. La situation en Ontario, au Manitoba et en Colombie Britannique, ressemble fort à celle qui prévaut au Québec.

Toutes et tous ont été ravis de l'accueil montréalais ; outre une escapade dans le vieux port, une visite commentée du cégep du Vieux Montréal avait aussi été organisée. Le prochain rendez-vous est à Mexico, en 2012. D'ici là, les délégués de la FNEEQ auront l'occasion, au conseil fédéral de décembre, d'adopter la déclaration finale discutée par les participants en clôture de l'événement. ■

Une taxe mondiale pour financer les biens publics mondiaux

L'Internationale de l'éducation (IÉ)¹, fait la promotion d'une taxe sur les transactions financières. C'est ce qu'on apprend dans le numéro de juin, *Mondes de l'éducation*², revue publiée par l'IE, à laquelle la FNEEQ est affiliée.

La taxe sur les transactions financières connue aussi sous le nom de *Taxe Tobin*, car elle fut proposée par un lauréat du prix Nobel, James Tobin, vise les transactions transfrontalières dans le secteur financier. Les sommes d'argent de cette taxe, évaluées à plus de 500 milliards de dollars annuellement, serviraient selon l'auteur d'une part à réduire le volume des échanges et par conséquent la spéculation et d'autre part à générer des revenus pour financer les biens publics mondiaux.

Lorsqu'elle fut émise, cette idée a eu peu d'écoute. *Mais aujourd'hui, que nous connaissons le potentiel destructeur d'un secteur financier sous-règle-*

menté, nombre de gouvernements et d'institutions voient en cette taxe une option tout à fait sérieuse.

Cette taxe peut-elle profiter à l'éducation? Les politiques néolibérales ont partout le même objectif de réduction des services publics dans un contexte où l'Organisation pour la coopération et le développement



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación
Bildungsinternationale

économique (OCDE) prévoit une augmentation importante de la dette publique des pays. En période de crise financière ce sont les pays à bas revenus qui sont les plus touchés et qui rognent le plus dans les services publics dont l'éducation. Les syndicats affiliés à l'IÉ travaillent de concert pour accroître la pression sur les gouvernements afin qu'ils s'engagent à travailler à la réalisation d'une telle idée.

Au Canada, le gouvernement conservateur de Stephen Harper s'oppose farouchement à cette taxe. Par contre, la CSN fait partie des organisations qui invitent leurs membres à faire pression sur leur gouvernement. C'est pourquoi nous vous invitons à signer la déclaration qui sera remise lors du G20 à Séoul en novembre prochain. Le tout est disponible sur le site de la CSN:

<http://atable2010.org/agir/courriel>

C'est un petit geste, mais qui peut prendre des dimensions très importantes s'il est répété dans le monde entier. ■

¹ L'IE regroupe 30 millions d'enseignants et de travailleurs de l'éducation répartis dans 402 organisations de 173 pays et territoires.

² Geven, Koen, Internationale de l'éducation, *Mondes de l'éducation*, no. 34 Juin 2010, page 12.

Les fneeqqueries



PHOTO: FRANCE DESAULNIERS

Compañera Christiane, ¡presente!

Dans un monde dominé par l'individualisme irresponsable où les solidarités sont mises quotidiennement à rude épreuve, il nous faut résister pour empêcher l'assèchement des cœurs et de l'espérance. Résister et lutter, c'est ce que nous a démontré tout au long de sa vie notre camarade Christiane Malet, une militante solidaire et une femme de cœur. Chargée de cours à l'UQAM, outre son engagement au sein de son syndicat, Christiane a contribué à la mise sur pied du comité d'action internationale de la FNEEQ et a imprégné de façon unique les orientations du comité durant près de 25 ans. Compañera Christiane, ¡presente!

Pour en finir avec la guerre

Sommet populaire contre la guerre et le militarisme

du 19 au 21 novembre 2010 à Montréal



Pour la programmation, consulter le site Internet:

www.echecalaguerre.org

Pour inscription, écrire à:

inscription@echecalaguerre.org



Organisé par :

LE COLLECTIF
ÉCHEC à la GUERRE